



Institut
du Bosphore

BULLETIN POLITIQUE FRANCE – TURQUIE

JUILLET – OCTOBRE 2011

SOMMAIRE

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	4
Lettre du Président de la République Française, M. Nicolas Sarkozy au Premier ministre turc, M. Recep Tayyip Erdoğan, à la suite du tremblement de terre – 23 octobre	4
Extraits du discours Président de la République Française, M. Nicolas Sarkozy lors de sa visite à Erevan – 7 octobre	4
Extraits de l’allocution du Président de la République Française, M. Nicolas Sarkozy lors du dîner d’Etat offert par le Président de la république d’Arménie Serge Sarkissian, à Erevan – 6 octobre.....	5
PREMIER MINISTERE	7
Lettre du Premier Ministre, M. François Fillon au Premier ministre turc, M. Recep Tayyip Erdoğan, à la suite du tremblement de terre – 24 Octobre.....	7
ASSEMBLEE NATIONALE	8
Extraits du débat sur le Projet de loi de finances pour 2012 : Débat sur le prélèvement européen (Financement de préadhésion /Turquie) – 24 octobre	8
Commission des affaires étrangères	17
Extraits de l’examen du rapport pour avis de M. Roland Blum sur le prélèvement communautaire (article 30 du projet de loi de finances pour 2012) (Financement de préadhésion /Turquie) – 19 octobre.....	17
Extraits de l’examen du rapport de la mission d’information « L’Iran après 2008 » (influence de la Turquie) - 5 octobre	17
Commission des finances, de l’économie générale et du contrôle budgétaire	18
Extrait du rapport fait au nom de la Commission des finances, de l’économie générale et du contrôle budgétaire sur le projet de loi de finances pour 2012 (prélèvement européen / Financement de préadhésion / Turquie) - 12 Octobre.....	18
Questions au Gouvernement	19
Réponse du ministre chargé de la coopération Henri de Raincourt, à la question de Patrick Devedjian sur les déclarations de Nicolas Sarkozy en Arménie pour la reconnaissance du "génocide arménien" par la Turquie – 11 octobre	19
Réponse du ministre d’Etat, ministre des affaires étrangères et européennes Alain Juppé à la question de Michel Vauzelle sur politique de la Turquie dans les régions voisines de l’Europe et du Nord de l’Afrique – 4 octobre	19
SENAT	21
Extrait du rapport fait au nom de la commission des finances sur le projet de loi de finances rectificative, adopté par l’Assemblée Nationale, pour 2011, par Mme Nicole BRICQ (PS), Sénatrice, Rapporteuse générale, (maintien d’une structure Dexia SA) – 18 octobre	21
MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET EUROPEENNES	22
Point de presse sur l’aide française suite au séisme dans la région de Van – 28 octobre	22
Déclaration du porte-parole sur l’aide française suite au séisme dans la région de Van – 26 octobre	22
Lettre du Ministre des Affaires étrangères et européennes, M. Alain Juppé au Ministre des Affaires étrangères, M. Ahmet Davutoğlu à la suite du tremblement de terre – 25 octobre	22
Communiqué de presse sur les attaques du PKK – 19 octobre	23
Point de presse concernant les déclarations de Nicolas Sarkozy pour la reconnaissance du "génocide arménien" par la Turquie – 7 octobre	23
Point de presse sur les relations turco-chypriotes concernant l’exploration de gaz dans les zones maritimes à l’est de la Méditerranée – 4 octobre.....	24
Point de presse sur les litiges entre la Turquie et Chypre concernant les droits d’exploration du gaz dans les zones maritimes à l’est de la Méditerranée – 3 octobre.....	24

Point de presse sur les relations israélo-turques – 3 octobre	25
Point de presse sur la Turquie – Chypre – 23 septembre.....	25
Point de presse sur les territoires palestiniens (critique par la Turquie) – 23 septembre.....	25
Point de presse sur la Turquie et Israël – 9 septembre	26
Point de presse sur la Turquie et Israël – 5 septembre	26
Point de presse sur la Turquie (opérations militaires en Irak) – 19 août	26
MINISTRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION	27
Déclaration du Ministre de la culture et de la communication, Frédéric Mitterrand sur la disparition de Göksin Sipahioglu – 5 octobre.....	27
AMBASSADE DE FRANCE EN TURQUIE	28
Visite en Turquie du Ministre français de l’Intérieur, M. Claude Guéant – 6-7 Octobre.....	28
La visite du ministre français des affaires étrangères Alain Juppé à l’occasion de la 4ème réunion du Groupe de contact pour la Libye à İstanbul - 15 juillet	28
Nomination de SEM Laurent Bili, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République française en Turquie	29

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Lettre du Président de la République Française, M. Nicolas Sarkozy au Premier ministre turc, M. Recep Tayyip Erdoğan, à la suite du tremblement de terre – 23 octobre

« Monsieur le Premier Ministre,

J'ai appris avec une profonde émotion et une grande tristesse les dramatiques conséquences du séisme qui a frappé la région de Van, dans l'Est de la Turquie, causant la disparition de très nombreuses personnes et faisant de nombreux blessés.

En ce moment d'épreuve, je tiens à vous assurer, ainsi que l'ensemble du peuple turc, de la sympathie et de la solidarité de la France.

Mes pensées vont aux familles des victimes, auxquelles je vous prie de bien vouloir transmettre mes condoléances les plus attristées.

La France se tient à la disposition des autorités turques afin d'apporter toute l'aide dont elles exprimeraient le besoin pour faire face à la situation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de ma très haute considération. »

Extraits du discours Président de la République Française, M. Nicolas Sarkozy lors de sa visite à Erevan – 7 octobre

« (...) Au XIXème siècle, l'élite arménienne a été formée à Paris.

Mais c'est dans les terribles épreuves du siècle passé qu'a fini de se nouer l'amitié indéfectible entre l'Arménie et la France.

Au lendemain de la première entreprise d'extermination de l'histoire moderne, des dizaines de milliers d'Arméniens ont cherché et trouvé refuge en France. Ils y ont trouvé dans la France une seconde patrie, sans jamais oublier l'Arménie.

La France a reconnu la sentence de mort décrétée alors contre tout un peuple en l'appelant par son nom, le seul nom possible, le génocide, un génocide.

Ici à Erevan, je veux dire à la Turquie qu'elle doit regarder son histoire en face. Il n'y a que les grands pays qui sont capables de regarder leur histoire en face, et la réconciliation ne peut se faire qu'à ce prix. Mes

Chers Amis, la France est fière de tous ces fils et ces filles d'Arménie, qui lui ont donné le meilleur d'eux-mêmes, et qui l'ont enrichie.

La France n'oublie pas ce qu'elle doit à des hommes comme Missak Manouchian, héros de la résistance contre les nazis, c'est un Arménien qui nous a aidé à retrouver notre honneur et notre liberté.

(...)

L'Arménie a le droit de ne plus vivre en état de guerre, fût-elle larvée. L'Arménie a le droit de ne plus vivre enclavée, car cet isolement imposé empêche son développement et l'avenir de sa jeunesse.

Le temps est venu de trouver le chemin d'une paix durable. Le temps est venu de concrétiser l'espérance qu'avait fait naître, Monsieur le Président, dans le monde entier la signature des protocoles entre l'Arménie et la Turquie. Le temps est venu de prendre le risque de la paix, car le risque le plus grand pour l'Arménie, c'est celui de l'immobilisme.

La France sera à vos côtés, et redoublera d'efforts pour vous aider à trouver un règlement juste, durable, pacifique. Aucun pays, mieux que la France, ne comprend ce que représente pour l'Arménie le Haut-Karabagh. Aucun pays, plus que la France, ne mesure le poids de la Turquie dans la mémoire collective arménienne.

Mais aucun pays ne sait davantage que la France, Mes Chers Amis, qu'il n'est de blessure si vive qui ne puisse être guérie, qu'il n'est de fossé si profond entre deux peuples qui ne puisse être comblé. C'est le chemin que la France a emprunté avec l'Allemagne après 1945, alors que le souvenir de l'occupation et des atrocités de la guerre était encore si douloureux. C'est sur les ruines du conflit le plus meurtrier de l'Histoire qu'a été renouée l'amitié entre deux peuples, le peuple allemand et le peuple français. Une amitié qui est aujourd'hui plus que jamais le pilier de l'Europe.

Il aura fallu la vision d'hommes d'exception, le général de Gaulle et le chancelier Adenauer, pour que soit scellée la réconciliation entre la France et l'Allemagne. Arméniens, Azerbaïdjanais, Turcs, c'est ce chemin qu'il vous faut à votre tour emprunter. Il n'y en a pas d'autres. C'est le chemin de la paix. Je sais que le peuple arménien en a la volonté, et que son Président en a l'étoffe. C'est ce même message de paix que je porterai tout à l'heure à Bakou et que j'adresserai aux dirigeants turcs. (...) »

Extraits de l'allocution du Président de la République Française, M. Nicolas Sarkozy lors du dîner d'Etat offert par le Président de la République d'Arménie Serge Sarkissian, à Erevan – 6 octobre

« (...) La relation entre la France et l'Arménie est enracinée profondément dans l'histoire. Votre dernier Roi, Léon V de Lusignan, a son tombeau aux côtés des Rois de France, dans la basilique de Saint-Denis. C'est plus qu'un symbole.

Mais c'est dans la tragédie du génocide, avec l'arrivée en France de milliers d'Arméniens rescapés des massacres, que s'est forgée pour toujours l'amitié entre nos deux nations. Le génocide a créé des liens indissolubles entre l'Arménie et la France. La France s'enorgueillit d'avoir alors tendu la main à votre peuple exténué, que des forces de mort avaient voué à l'extinction. Chaque pays a le devoir de regarder

son passé et ses crimes en face. C'est un devoir. C'est un devoir qu'a assumé la France. C'est un devoir qu'ont assumé d'autres pays dans le monde. C'est un devoir que doit assumer la Turquie. La France, elle n'oublie pas. Elle s'honore d'avoir reconnu ce crime dans une loi de la République, et de l'avoir appelé par son nom : un génocide. C'est un fait historique qui ne peut être contesté par personne. (...)

De la tragédie du génocide est née notre alliance, j'allais dire notre alliage, qui font de la France et de l'Arménie pour toujours, des nations soeurs et pas seulement des amies. (...)

L'Arménie a besoin de la paix avec l'Azerbaïdjan. L'Arménie et l'Azerbaïdjan ont besoin d'un règlement pacifique, conforme au droit international, du Haut-Karabagh. Je serai demain dans ce pays et c'est le message que je porterai. Et nous sommes là, à vos côtés, pour vous aider. L'Arménie a besoin que la Turquie ouvre ses frontières, ce n'est pas juste que l'Arménie n'ait pas le droit de se déployer et qu'elle soit en quelque sorte enfermée par des conflits qui souvent la dépassent.

Et la France qui a su faire la paix avec l'Allemagne vous encourage, vous, mes amis Arméniens, à faire la paix et la réconciliation avec la Turquie. C'est le message que vous allez porter, Monsieur le Président, et nous vous aiderons.

La Turquie est un grand pays allié de la France et la Turquie doit regarder son histoire en face comme la France l'a regardée, comme l'Allemagne l'a regardée. Oh ! Ce n'est pas facile, ce n'est pas agréable, mais on devient un grand pays quand on est capable de parler des lumières de son pays et aussi des zones d'ombre de son pays.

Je suis persuadé que la raison finira par triompher et la Turquie doit revisiter son histoire et reconnaître ce qui s'est passé. Cela sera son honneur et cela sera sa grandeur et personne ne lui reprochera, bien au contraire. Il y aura davantage de respect pour la Turquie, lorsque la Turquie aura fait ce chemin. Et la France veut être l'amie de la Turquie, mais entre amis, on se dit les choses telles qu'elles sont. Si la Turquie le faisait, nous nous en réjouissons et cela serait important pour tout le monde, et notamment pour vous, Arméniens d'Arménie et Arméniens du monde, parce que devant le génocide, il n'y a pas d'arméniens d'Arménie, d'arméniens de France et d'arméniens d'ailleurs, il n'y a qu'une communauté qui communique dans le souvenir. Et si, hélas, tel ne devait pas être le cas, la France prendrait ses responsabilités aussi. (...)

PREMIER MINISTERE

Lettre du Premier Ministre, M. François Fillon au Premier ministre turc, M. Recep Tayyip Erdoğan, à la suite du tremblement de terre – 24 Octobre

« Monsieur le Premier ministre,

J'ai appris avec une vive émotion qu'un violent tremblement de terre avait fait plusieurs centaines de victimes ce dimanche dans la région de Van.

Je tiens à vous exprimer toute ma sympathie et à vous assurer de la solidarité de mon Gouvernement en ces moments douloureux. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir transmettre mes condoléances aux familles des victimes.

Je vous prie de croire, Monsieur le Premier ministre, à l'assurance de ma haute considération. »

ASSEMBLEE NATIONALE

Extraits du débat sur le Projet de loi de finances pour 2012 : Débat sur le prélèvement européen (Financement de préadhésion /Turquie) – 24 octobre

Jean Leonetti, ministre chargé des affaires européennes : « (...) Permettez-moi d'évoquer enfin la question du financement de préadhésion. J'ai pris connaissance des amendements relatifs à la Turquie. À cet égard, je redis la position française, fixée par le Président de la République : la Turquie, aux yeux de la France, n'a pas vocation à entrer dans l'Union européenne.

La Turquie a cependant été reconnue comme candidate à l'entrée dans l'Union européenne en 1999 par le Conseil européen. Mais la reconnaissance du statut de pays candidat est une chose ; l'adhésion en est une autre. Notre position est claire : les négociations actuellement engagées avec la Turquie doivent aboutir à un partenariat privilégié et non à une adhésion pleine et entière. Nous avons donc refusé l'ouverture des chapitres de négociation qui mèneraient à l'adhésion.

Je ne peux, pour cette raison, appuyer les amendements qui ont été déposés. Comme pour les autres pays auxquels a été reconnu le statut de candidat à l'Union européenne, la Turquie bénéficie d'un programme d'aide financé sur le budget communautaire. Encore une fois, ces crédits attribués à la Turquie par l'Union européenne ne préjugent en rien de l'issue des négociations. Bien qu'élevés – 4,873 milliards d'euros pour la période 2007-2013 –, ces moyens financiers sont à la mesure de la taille de ce pays, de son importance stratégique et de la densité exceptionnelle des relations entre l'Union européenne et la Turquie, fondées sur une coopération de près de cinquante ans.

Ce grand pays est absolument indispensable dans les équilibres qui sont en jeu aujourd'hui, en particulier au regard de l'évolution des printemps arabes. La réussite de cette coopération est dans l'intérêt de l'Union européenne. Elle est aussi dans l'intérêt de la France. Cela justifie pleinement un soutien financier de la part de l'Union européenne, notamment pour aider la Turquie à moderniser ses infrastructures, pour en faire un véritable interlocuteur de la France et de l'Union européenne, et pour qu'elle puisse se rapprocher des normes européennes, du point de vue tant économique que sociétal ou politique.

Telles sont, messieurs les rapporteurs, mesdames et messieurs les députés, les quelques éléments que je souhaitais relever concernant le prélèvement sur recettes au profit de l'Union européenne pour l'année 2012.

Sur cette base, le Gouvernement a l'honneur de vous demander d'approuver l'article 30 du projet de loi de finances.

(...)

Pierre Moscovici (PS)*, rapporteur de la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire pour les affaires européennes : (...) sans partager vos vues sur la Turquie, j'approuve la sagesse qui consiste à respecter nos engagements et à repousser les amendements qui tendent à les méconnaître.
(...)

Charles de Courson (NC)*: (...) À ce stade de la procédure budgétaire européenne, le total des ressources propres que la France devrait mettre à disposition du budget européen en 2012 serait de 18,9 milliards d'euros, soit 16,4 % des contributions des États, ce qui fait de notre pays le deuxième contributeur net. S'il est légitime que la France contribue à la solidarité européenne, nous refusons néanmoins de financer l'adhésion turque à l'Union. En effet, comme cela a été rappelé en commission, nous sommes favorables à l'association de la Turquie à l'Union européenne, mais défavorables à son adhésion. Ainsi, nous jugeons raisonnable et cohérent de proposer une réduction de près de 148 millions d'euros de la contribution française au budget communautaire, soit le montant à verser à la Turquie au titre de l'aide financière de préadhésion pour 2012. (...)

Jean Leonetti, ministre chargé des affaires européennes : (...) Je veux dire à M. Mallié, qui n'était pas présent lorsque notre débat a commencé, que l'argument invoqué par M. de Courson au sujet de la contribution française aux crédits européens en vue de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne me paraît tout à fait convaincant.

Daniel Garrigue (Député n'appartenant à aucun groupe): Il est bien difficile de savoir ce que pense le Gouvernement, monsieur le ministre !

Jean Leonetti, ministre chargé des affaires européennes : Pas du tout ! À l'instar du Président de la République, le gouvernement français a clairement affirmé que la Turquie n'avait pas vocation à entrer dans l'Europe. Cela étant, le Gouvernement dit aussi que la Turquie a vocation à être un partenaire privilégié. Dans cette optique, il est logique que nous avançons vers une contribution : si, je le rappelle, nous n'avons ouvert aucun chapitre permettant l'adhésion, nous avons ouvert tous les chapitres permettant une harmonisation des relations entre la Turquie et l'Union européenne, des échanges commerciaux et une évolution sociale, démocratique et politique de nature à permettre à la Turquie de devenir un partenaire incontournable dans la période que nous traversons.

Christophe Caresche (PS): Vous êtes un vrai contorsionniste, monsieur le ministre !

Jean Leonetti, ministre chargé des affaires européennes : Nous ne chercherons donc pas à ouvrir les chapitres relatifs à l'adhésion de la Turquie. En revanche, il est normal que l'Union européenne entretienne, avec ses grands partenaires que sont la Turquie, les pays concernés par le partenariat oriental et par le partenariat du Sud, une politique de contribution, accordée en contrepartie de progrès économiques, politiques et démocratiques. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

Louis Giscard d'Estaing (UMP)*, président de la séance, vice président de la commission des finances : En conclusion de ce débat sur le prélèvement européen, nous en venons à l'article 30, qui en fixe le montant évaluatif. (...) Je suis saisi de deux amendements identiques, nos 95 et 204. La parole est à M. Richard Mallié, pour présenter l'amendement n° 95.

Richard Mallié (UMP) : Avant toute chose, je tiens à souligner, au nom de mes collègues cosignataires de cet amendement – nous sommes près d'une cinquantaine – notre soutien le plus fort à la Turquie et au peuple turc suite au terrible séisme qui a frappé ce pays hier matin. (...) Il est de notre devoir d'aider le peuple turc dans cette situation. Mais il est aussi de notre devoir de respecter ce pays et de mettre fin à une certaine hypocrisie européenne.

En effet, chaque année – et vous allez me dire, à cet égard, que mon amendement est devenu traditionnel, mais cela ne m’empêche pas d’y revenir –, la France verse indirectement à la Turquie près de 130 millions d’euros en vue de son adhésion à l’Union européenne, (...) soit 887 millions d’euros sur sept ans entre 2007 et 2013. Il s’agit bien de crédits de préadhésion : c’est comme cela que les présente le budget européen.

Tous les sondages réalisés en France – mais c’est aussi le cas en Turquie maintenant – vont dans le même sens : oui à un partenariat privilégié, non à une adhésion. (...) C’est pourquoi, avec Claude Bodin, Patrice Calmégane et une cinquantaine de nos collègues, (...) nous avons déposé un amendement de cohérence visant à supprimer ces crédits. De plus, la Cour des comptes européenne épingle chaque année ce pays car il ne réalise qu’une faible partie des objectifs assignés à ces crédits.

À l’heure même où notre État et nos collectivités territoriales font des économies, comme on l’entend répéter depuis le début de l’examen de ce projet de loi de finances, il est nécessaire de mettre fin à cette incohérence politique et budgétaire. Il est important de dire et de répéter que l’Assemblée nationale française n’est pas une simple chambre d’enregistrement concernant le budget européen.

L’adoption de nos amendements serait un signal fort envoyé à la Commission européenne de Bruxelles. Cela lui montrerait que l’Assemblée nationale dispose d’une profonde conviction à ce sujet et qu’elle a toute légitimité à l’exprimer publiquement.

Je sais, monsieur le ministre, que la technocratie française, main dans la main avec la technocratie européenne, (...) vous a préparé un argumentaire tendant à montrer que je dis n’importe quoi. Mais vous ne m’empêchez pas de voir dans ce problème, comme l’électorat et le peuple français, une certaine incohérence politique. C’est la raison pour laquelle je pense que vous donnerez un avis favorable à cet amendement.

(M. Marc Le Fur remplace M. Louis Giscard d’Estaing au fauteuil de la présidence.)

Marc Le Fur (UMP), président de la séance, vice-président de la commission des affaires européennes. La parole est à M. Charles de Courson, pour présenter l’amendement n° 204.

Charles de Courson (NC) : Le groupe Nouveau Centre n’a jamais été favorable à l’adhésion de la Turquie. Nous souhaitons que ce pays reçoive le statut d’État associé.

Cela fait plusieurs années que nous déposons des amendements similaires, qui ne sont pas du tout contre la Turquie. Il s’agit d’avoir un message clair à l’égard des responsables et du peuple turcs, en leur disant qu’une association est possible et intéressante tant pour l’Union que pour la Turquie, mais qu’il n’y aura pas d’adhésion.

En effet, mes chers collègues, que voulons-nous ? Est-ce une Europe politique, un fédéralisme européen ? Si la réponse est oui, la Turquie ne doit pas adhérer.

Si l’on considère au contraire l’Union européenne comme une zone de libre-échange, aucun problème, que la Turquie adhère. En ce qui nous concerne, nous ne pensons pas que l’Union soit une zone de libre-échange. Nous n’avons pas une conception anglaise de la construction européenne. (...)

C'est pour cela, mais aussi pour d'autres raisons, liées à l'histoire – cela fait partie de l'identité des peuples –, et aux valeurs que nous portons, que nous nous opposons à l'entrée de la Turquie. Le rôle qu'y joue l'armée, par exemple, n'est pas acceptable dans une démocratie européenne ; mais on pourrait développer bien d'autres arguments encore.

Voilà pourquoi nous défendons cette idée, à temps et à contretemps. Nous pensons que, depuis 1963, on trompe la Turquie en lui faisant croire qu'elle va adhérer à l'Union européenne, alors que ce n'est pas la bonne solution, ni pour elle ni pour l'Union.

Marc Le Fur (UMP), président de la séance, vice-président de la commission des affaires européennes :
Quel est l'avis de la commission des finances ?

Gilles Carrez (UMP), rapporteur général de la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire : Défavorable.

(...)

Pierre Lequiller (UMP), président de la commission des affaires européennes: Cela fait très longtemps que je défends, à titre personnel, la position qui vient d'être exprimée par M. de Courson sur l'entrée de la Turquie dans l'Union.

J'ai toujours considéré que, pour des raisons d'efficacité de l'Europe, les frontières de l'Union européenne doivent aller jusqu'aux Balkans. Après, il faut s'arrêter.

Il n'est déjà pas facile de faire fonctionner l'Europe à vingt-sept. Nous voulons l'Europe politique. À cet égard, l'entrée de la Turquie – au-delà de tous les problèmes qui se posent, que ce soit avec Chypre ou au regard de la condition de la femme –, me paraît totalement invraisemblable. Ce pays compte en effet 80 millions d'habitants. Il aurait donc la prépondérance, en nombre de députés comme à l'intérieur du Conseil européen.

Cela dit, ce n'est pas la première année que nous avons ce débat. Vous savez donc ce que je vais vous répondre. (...) Contrairement à ce qui est écrit dans l'exposé des motifs de l'amendement n° 95, ce qui est proposé ne me paraît pas cohérent avec la politique européenne de la France, conduite par le Président de la République, à l'égard des négociations de l'Union européenne avec la Turquie.

L'adoption de cet amendement signifierait inévitablement, aux yeux de nos partenaires turcs et européens, que la France veut interrompre non seulement l'aide à la Turquie, destinée à rapprocher celle-ci de l'Union européenne, (...) mais aussi la négociation. Or ce n'est pas la politique de la France exprimée par le Président de la République.

La France se prononce pour que les négociations aboutissent à un partenariat privilégié, comme l'a dit tout à l'heure M. le ministre, et non à une adhésion ; elle est en faveur de l'ouverture de trente chapitres de la négociation sur trente-cinq. Elle s'oppose seulement à l'ouverture de cinq chapitres directement liés à l'adhésion.

La position de la France est donc très claire. Nous avons même fait acter par le Conseil Affaires générales du 10 décembre 2007 la suppression du terme « adhésion » pour qualifier la négociation. Mais la France souhaite maintenir l'aide et progresser dans la négociation pour parvenir à un rapprochement plus étroit que l'union douanière adoptée en 1995 sous présidence française de l'Union européenne.

Nous ne voulons pas de la Turquie dans l'Europe, mais il ne peut être question d'humilier ce grand pays ami, qui participe notamment au G20 en qualité de dix-septième économie mondiale. Ce serait contraire à la politique de la France d'adopter cet amendement.

Marc Le Fur (UMP), président de la séance, vice-président de la commission des affaires européennes :
Quel est l'avis du Gouvernement ?

Jean Leonetti, ministre chargé des affaires européennes : Monsieur Mallié, je n'ai pas changé d'opinion. Lorsque je siégeais à côté de vous, j'avais dit clairement, et pour les mêmes raisons que celles exposées par M. Lequiller, que l'Europe s'affaiblirait si elle s'élargissait au point de ne plus être qu'une zone de libre-échange. C'est en effet là une conception britannique de l'Europe, alors que la nôtre est celle d'une Europe avec des frontières – j'ose le mot. Ces frontières sont géographiquement et historiquement connues. À l'intérieur de ces frontières, il est nécessaire d'aller vers un approfondissement. Mais ce n'est pas parce qu'il y a des limites que la personne qui est à l'extérieur doit être considérée comme un adversaire ou un ennemi. Au contraire, nous lui reconnaissons cette différence.

J'ai évoqué tout à l'heure le partenariat sud que la France souhaite développer. Aujourd'hui, de l'argent est débloqué par l'Union européenne pour les pays du printemps arabe. Néanmoins, il n'y a aucune ambiguïté: la France n'a jamais dit à la Libye, à la Tunisie ou à l'Égypte qu'elles avaient vocation à entrer dans l'Union européenne. De la même façon, il existe un partenariat oriental avec de grands pays comme l'Ukraine, avec lequel nous essayons, en contrepartie d'efforts en matière d'État de droit et de respect des règles démocratiques, d'avancer vers des possibilités de relations commerciales, voire un libre-échange.

On le voit bien : l'Europe n'est pas isolée dans le monde. Elle a autour d'elle des espaces sur lesquels elle doit s'appuyer et avec lesquels elle doit dialoguer et commercer. En même temps, elle doit développer une politique étrangère, qui commence à être mise en œuvre grâce au Traité de Lisbonne. Dans cette politique, la Turquie sera un partenaire indispensable pour les négociations, par exemple au Moyen-Orient. Nous avons besoin d'un partenaire qui, sans être destiné à entrer dans l'Union européenne, nous est indispensable pour créer une zone d'apaisement dans ce que le Président de la République appelait de ses vœux, à savoir l'Union pour la Méditerranée. Les ouvertures qui ont lieu aujourd'hui se font donc en vue, non d'une adhésion, mais d'une association. À cet égard, le président Lequiller a raison de rappeler que nous avons fait changer le mot.

Par ailleurs, sur le plan technique, on ne peut pas décider comme vous le proposez l'affectation ou la non-affectation d'une partie des ressources que vote aujourd'hui le Parlement.

Les choses sont claires et il n'y a pas d'ambiguïté. Nous ne conduisons pas la Turquie dans une impasse. La position de la France est sans équivoque. De la même façon, j'ai récemment redit en Pologne aux Ukrainiens et aux Biélorusses, dans le cadre du partenariat oriental, que les échanges que nous avons et les moyens que l'Europe peut mettre à leur disposition ne sont pas un préambule à une adhésion.

L'extension de l'Europe, ça suffit ! Comme l'a très bien dit le président Lequiller, elle doit se limiter à la zone des Balkans. L'Europe est une faiseuse de paix. Nous avons dit à nos amis serbes, qui sont désormais candidats avec l'appui de la France, en échange d'un dialogue renouvelé avec le Kosovo, et à nos amis croates, qui arrivent au bout du processus d'entrée dans l'Union européenne, que l'adhésion est un gage de paix, de sécurité et de prospérité. Cela suppose aussi de respecter l'État de droit et les droits de l'homme. La construction de l'Europe, c'est ça. Voilà pourquoi, en dehors des pays des Balkans, la France n'est pas favorable à l'entrée d'un quelconque pays dans l'Union européenne.

Il faut donc bien comprendre cette contribution comme un prélude à une association, à un partenariat, et non à une adhésion. Je suis très clair ici, de même que l'est la France vis-à-vis de l'ensemble de ses partenaires. En effet, à l'intérieur de l'Union européenne, elle tient exactement le même langage que celui que je viens de tenir devant vous.

(...)

Etienne Pinte (UMP) : Je n'adhère pas à ces deux amendements. (...) Ce n'est pas parce que je suis défavorable, tout comme vous, à l'intégration de la Turquie dans l'Union européenne que je considère qu'il faut donner aux Turcs l'impression que nous les laissons sur le bord de la route, surtout après la catastrophe dont ils ont été victimes hier.

J'ai participé il y a quelques semaines à un séminaire organisé à Istanbul par l'Institut du Bosphore sur la place de la Turquie dans ses relations avec l'Europe, sur son rôle au Proche et au Moyen-Orient – que vient de rappeler M. le ministre et sur ses initiatives à l'occasion des révolutions arabes.

Avec un taux de croissance de 10 % par an, des exportations vers l'Union européenne représentant 48 % de son commerce, un équilibre budgétaire que les pays européens lui envient, la Turquie est un partenaire très important de l'Europe et de la France, qui, je le rappelle, est son cinquième partenaire économique. Des chantiers communs franco-turcs pourraient s'ouvrir et se concrétiser, par exemple pour la reconstruction de la Libye.

La Turquie peut aussi jouer un rôle important de médiation avec des pays de la région : la Syrie, l'Irak, l'Iran. Le poids, l'influence de la Turquie dans le conflit israélo-palestinien pourront, me semble-t-il, soutenir utilement la reconnaissance d'un État palestinien.

Je souhaite également, à l'inverse, que la Turquie trouve enfin des solutions pacifiques aux problèmes kurde et chypriote.

Pour toutes ces raisons, je pense qu'il ne faut pas donner aux Turcs l'impression de chipoter sur notre aide.

(...)

Christophe Caresche (PS) : Cet amendement, c'est vrai, n'est pas très bienvenu au moment où la Turquie connaît à nouveau une catastrophe qui fera sans doute de très nombreuses victimes.

S'il s'agit, avec cet amendement, de faire passer un message aux autorités turques, alors je veux rassurer M. de Courson et M. Mallié : ce message est bien passé. La Turquie a bien compris la position de la France quant à son éventuelle entrée dans l'Union européenne ; cette position a d'ailleurs provoqué, je le dis en passant, un affaiblissement préoccupant de la position de la France auprès d'un pays avec qui nous avons entretenu des liens historiques, et auprès d'une population qui aime la France, mais qui se désespère d'une position aussi catégorique et aussi systématique.

Mais je ne crois pas, honnêtement, que M. Mallié ait eu en tête de faire passer un message aux autorités turques ; il a en tête de faire passer un message à certains de ses électeurs. Il pourra rentrer dans sa circonscription avec le sentiment du devoir accompli.

On ne doit pas, je crois, traiter ces problèmes de relations internationales à partir des revendications de certaines communautés, même si ces revendications sont légitimes.

Nous croyons, nous, qu'il faut poursuivre les négociations avec la Turquie, et pas seulement dans la perspective d'un partenariat, mais dans celle d'une adhésion. (...) Il ne s'agit pas de trancher cette question aujourd'hui. Mais ces négociations doivent demeurer ouvertes, y compris dans la perspective d'une adhésion. Fidèles à ce qui est depuis longtemps la position du parti socialiste, nous voterons contre ces amendements.

(...)

Daniel Garrigue (député n'appartenant à aucun groupe) : Je voulais d'abord dire à M. Caresche que le parti socialiste n'est pas seul à exprimer cette position. C'était, je le rappelle, celle de la France depuis le général de Gaulle ! (...) Les amendements présentés me paraissent tout à fait regrettables, quand on pense à nos engagements, quand on pense à ce pays dont nous mesurons les évolutions considérables – évolution économique, cela a été dit, mais aussi démocratique. La Turquie sert aujourd'hui de modèle aux pays qui ont la chance de connaître le printemps arabe ; elle a sur eux beaucoup d'influence. C'est un pays qui, aujourd'hui, s'affirme par une politique étrangère indépendante – une indépendance comme celle que la France affirmait encore il y a quelques années, et dont nous aimerions tant qu'elle l'affirme à nouveau !

Il y a un processus : il doit être mené à son terme ; il faut le respecter. L'interrompre, ce serait envoyer à la Turquie le pire des messages. Ce n'est pas parce que le Président de la République adresse un message déplorable que le Parlement doit s'associer à cette attitude.

(...)

Charles de Courson (NC) : (...) Il ne s'agit évidemment pas de réduire les aides à la Turquie, bien au contraire!

Monsieur le ministre, vous nous avez dit qu'on ne parlait plus de préadhésion mais de « préassociation ». Pouvez-vous nous confirmer que c'est bien le terme employé dans les documents budgétaires de l'Union ? Si tel est le cas, je retire immédiatement mon amendement, qui n'a pas pour objectif ce que certains essayent de lui faire dire !

Richard Mallié (UMP) : Nous sommes d'accord ! (...) l'an dernier, Istanbul était capitale européenne de la culture ; pour l'exposition consacrée à Topkapi, il y avait deux files : l'une pour les Européens, où l'on payait l'entrée vingt euros ; l'autre pour les Turcs, où l'on payait vingt centimes. (...)

J'ai noté avec satisfaction que la gauche est toujours favorable à l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne. (...) pourquoi y a-t-il, depuis 2007, des crédits de préadhésion ? Je n'ai toujours pas reçu de réponse à cette question ! Tout le monde me dit que la France est contre l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne, mais on continue à donner de l'argent au titre de la préadhésion ! (...) croyez-vous vraiment qu'aujourd'hui la France a les moyens de dépenser ces crédits ? (...) Alors que nous demandons à nos concitoyens de se serrer la ceinture, on continue à donner de l'argent à la Turquie – mais la Turquie, elle, en a-t-elle besoin ? À écouter M. Pinte, pas du tout ! Il nous parle de 10 % de croissance, d'exportations.

Si la Turquie n'a pas besoin de cet argent, et que nous n'avons pas les moyens de le lui donner, le problème est simple. Nous voterons cet amendement.

(...)

Michel Bouvard (UMP) : (...) Aujourd'hui, nous devons nous demander s'il faut continuer à élargir l'Europe en intégrant un pays de 80 millions d'habitants, et qui plus est un pays qui a sans doute, dans l'organisation politique du monde, un rôle à jouer différent de celui qu'il jouerait en intégrant l'Union européenne. (...) Cela ne veut pas dire pour autant qu'il faut envoyer à la Turquie un signal négatif, compte tenu de son rôle de partenaire commercial, mais aussi de son rôle politique au sein de l'Union pour la Méditerranée, au sein de l'espace méditerranéen, ou dans les relations avec certaines républiques turcophones d'Asie centrale.

(...)

Étienne Blanc (UMP) : Le moins qu'on puisse dire, monsieur le ministre, c'est que nous nous trouvons aujourd'hui dans une situation parfaitement ambiguë. (...)

Cette ambiguïté devient tout à fait insupportable pour toutes celles et tous ceux qui considèrent qu'il est de notre intérêt de tisser des coopérations et des liens étroits avec ceux qui sont aux portes de l'Europe, et notamment avec la Turquie, qui de temps immémoriaux a été un indispensable trait d'union avec des régions du monde qui sont instables, et qui posent à l'Europe de véritables problèmes, en particulier de sécurité.

Vous nous demandez aujourd'hui de voter des crédits qui figurent dans une ligne de préadhésion. Plusieurs d'entre nous pensent que si cette ligne de crédits était affectée à un budget qui ne soit pas un budget de préadhésion, mais de renforcement de la coopération avec cette région du monde, il n'y aurait aucune difficulté.

Je m'exprime ici à titre personnel sur ces deux amendements. Vos explications doivent nous permettre de sortir de cette ambiguïté en nous expliquant clairement où est la difficulté – peut-être avec l'Allemagne, ou avec la Grande-Bretagne, qui ne partagent peut-être pas notre conviction sur ce point. Si c'est le cas, je serai favorable au rejet de cet amendement.

Mais si, l'année prochaine, ceux qui siégeront encore sur ces bancs (...) posent encore les mêmes questions, dans les mêmes circonstances, c'est l'Europe et sa sécurité qui pâtiront de votre refus de sortir de cette ambiguïté extrêmement préjudiciable à ce que nous croyons et à ce que nous pensons de l'Europe.

(...)

Jean Leonetti, ministre chargé des affaires européennes : (...) Ne pensez-vous pas que l'Europe a été, pendant longtemps, naïve, pensant que le simple fait de rentrer dans l'Union européenne apportait la prospérité et que le simple fait d'adopter la monnaie européenne apportait aux peuples une qualité de vie, pensant que la Grèce pouvait devenir prospère alors que, nous le voyons aujourd'hui, ses exportations sont très limitées, son économie peu développée, son organisation administrative très faible ? (...)

Pensez-vous vraiment que la décision qui a été prise [en 1999] alors ne concerne pas ceux qui siègent ici aujourd'hui ? (...)

Le statut de candidat d'un pays entraîne-t-il obligatoirement son entrée dans l'Union européenne ? Les traités répondent par la négative, et la France a clairement indiqué, par la voix du Président de la République, que la Turquie n'avait pas vocation à entrer dans l'Union européenne. (...)

Une partie de la contribution que vous votez aujourd'hui ira à la Turquie, une autre à l'Égypte, une autre à la Tunisie, une autre à l'Ukraine, et c'est bien ainsi. Cela veut dire que l'Europe est forte parce qu'elle oblige, dans un échange donnant-donnant, l'ensemble des peuples qui sont autour d'elle à commercer avec elle tout en progressant dans la voie de l'État de droit et de la démocratie. (...)

Aujourd'hui, la position de la France est claire, vous savez que nous n'avons ouvert aucun chapitre et que nous n'en ouvrirons aucun permettant l'adhésion de ce pays à l'Union européenne.

(...)

(L'amendement n° 204 est retiré.)

(L'amendement n° 95 n'est pas adopté.)

(L'article 30 est adopté.) »

Le compte-rendu intégral des débats : [Cliquez ici](#)

**UMP : Union pour un Mouvement Populaire*

PS : Parti Socialiste

NC : Nouveau Centre

Commission des affaires étrangères

Extraits de l'examen du rapport pour avis de M. Roland Blum sur le prélèvement communautaire (article 30 du projet de loi de finances pour 2012) (Financement de préadhésion /Turquie) – 19 octobre

« **Jacques Remiller (UMP)**: Un amendement à l'article 30 a été déposé par nos collègues Mallié et Bodin sur la contribution que paie la France dans le cadre de l'aide européenne versée à la Turquie, qui représentera 150 millions d'euros l'an prochain. La cour des comptes de l'Union européenne a en effet épinglé la Turquie sur les retards pris dans le calendrier de pré adhésion : seuls 30 % des objectifs du calendrier ont été atteints. Quelle est votre position sur cette question des plus sensibles, notamment vis-à-vis de l'Arménie ?

François Rochebloine (NC): (...) Pour revenir sur ce qu'a dit Jacques Remiller, ce n'est pas une question nouvelle et l'amendement est rejeté tous les ans. Cela étant, je comprends la question, car il n'y a pas d'évolution dans le processus et l'on continue de verser des sommes importantes. La question est de savoir si l'on doit aider ou non la Turquie, indépendamment de la question arménienne à laquelle un certain nombre d'entre nous sont sensibles.

Roland Blum (UMP), rapporteur : (...) Concernant les crédits de pré-adhésion versés à la Turquie, je crois qu'il ne faut pas se voiler la face : la question posée est d'abord politique. Elle vise notamment à attirer l'attention du gouvernement et de la Turquie sur la question de la reconnaissance du génocide arménien. Toutefois, sur l'amendement lui-même, le gouvernement répond chaque année que ces crédits ne peuvent être isolés. C'est au niveau européen que la question de la poursuite du programme doit se poser. (...)

Suivant les conclusions du Rapporteur pour avis, la commission émet un avis favorable à l'adoption de l'article 30 du projet de loi de finances pour 2012.»

Extraits de l'examen du rapport de la mission d'information « L'Iran après 2008 » (influence de la Turquie) - 5 octobre

« **Marie-Louise Fort (UMP)** : Comment le « printemps arabe » est-il perçu en Iran ? De quelle manière la montée en puissance de la Turquie, sa démocratie sont-elles vues ? Est-ce que cette comparaison importe en Iran ?

Jean-Jacques Guillet (UMP), rapporteur. En ce qui concerne le « printemps arabe », la principale préoccupation des dirigeants iraniens, c'est l'Arabie saoudite. Et vice-versa, d'ailleurs ! Ils observent les choses : il ne faut pas oublier qu'il s'en passe beaucoup, comme l'octroi récent du droit de vote aux femmes, par exemple. (...) Quant à la Turquie, il n'y a pas de comparaison avec l'Iran. Ce sont deux pays dont les dirigeants se rencontrent et qui font des affaires ensemble, mais cela ne se pose pas en termes de comparaison.

Jean-Louis Bianco (PS), président. Wikileaks a montré à quel point les pays du Golfe étaient totalement paniqués par la perspective d'un Iran nucléaire. Et ce qui passe dans les pays arabes se traduit par un peu d'espoir pour la société civile. (...) Quant à la Turquie, dans la mesure où elle se sent rejetée par l'Union européenne, elle s'affirme comme une puissance géostratégique dans la région et elle est plus ouverte à l'Iran. D'autre part, il y a eu des gestes forts en direction de l'Egypte, dont le gouvernement de transition est moins hostile à l'Iran que le régime d'Hosni Moubarak. Il est néanmoins peu probable que les Egyptiens deviennent de proches alliés des Iraniens. D'une manière générale, l'Iran comme Israël d'ailleurs, s'inquiète de tout changement.(...) »

Commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire

Extrait du rapport fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire sur le projet de loi de finances pour 2012 (prélèvement européen / Financement de préadhésion / Turquie) - 12 Octobre

*« Article 30 : Évaluation du prélèvement opéré sur les recettes de l'État au titre de la participation de la France au budget de l'Union européenne
(...) La commission examine ensuite l'amendement I-CF 122 de M. Charles de Courson.*

Charles de Courson (NC) : Si nous sommes favorables à l'association de la Turquie à l'Union européenne, nous ne le sommes pas à son adhésion. Il ne nous semble donc pas raisonnable de verser à ce pays une aide financière de pré-adhésion de 887 millions sur sept ans dont près de 150 millions en 2012. Nous proposons de réduire le prélèvement sur recettes de l'État de 147,518 millions, soit, 16,4 % de l'aide qui sera versée, ce qui correspond à l'estimation de la part de la contribution française au budget communautaire pour 2012.

Gilles Carrez (UMP), rapporteur général. Avis défavorable, le prélèvement au titre de l'Union européenne étant global et non modulable en fonction de notre accord ou de notre désaccord avec telle ou telle ligne du budget européen. (...) Un processus d'adhésion est en cours auquel la Turquie satisfera ou non, mais la mise en cause du principe même de son adhésion constituerait un message déplorable à son endroit.

Michel Diefenbacher (UMP) : En tant que président du groupe d'amitié France-Turquie, je ne peux que souscrire à ces propos.

La Commission rejette l'amendement. Elle adopte ensuite l'article 30 sans modification. »

Questions au Gouvernement

Réponse du ministre chargé de la coopération Henri de Raincourt, à la question de Patrick Devedjian sur les déclarations de Nicolas Sarkozy en Arménie pour la reconnaissance du "génocide arménien" par la Turquie – 11 octobre

« **Patrick Devedjian (UMP)**: Monsieur le ministre des affaires étrangères, le Président de la République s'est rendu la semaine dernière dans le sud du Caucase dans le cadre de la politique de stabilisation que notre pays mène brillamment dans cette région. (...)

En Arménie, après sa visite au mémorial du génocide, le Président de la République a invité la Turquie à reconnaître le génocide arménien (...) ajoutant que, si la Turquie n'en faisait rien avant la fin de l'année, il demanderait que la proposition de loi sur la pénalisation du génocide d'État (...) actuellement au Sénat, soit examinée. (...)

Ce matin, le Premier ministre turc, M. Erdogan, a répondu très brutalement, accusant le Président de la République de tenir un double, un triple, voire un quintuple langage, déclarant qu'il tenait des discours différents en France, en Arménie ou en Turquie. (...)

Moi, monsieur le ministre des affaires étrangères, je sais que la France et son gouvernement n'ont qu'un seul langage. Ma question est donc simple : quand le Gouvernement mettra-t-il à l'ordre du jour du Sénat la discussion de la proposition de loi sur la pénalisation du génocide d'État ? (...)

Henri de Raincourt, ministre chargé de la coopération : (...) En Arménie, le Président a effectivement déclaré que la France avait reconnu le génocide arménien, que la Turquie s'honorait, parce que c'était un grand pays, partenaire et ami de la France, à revisiter son histoire, qu'il ne s'agissait pas de fixer un délai en tant que tel parce que l'on faisait confiance aux autorités turques, mais que, si elles ne faisaient rien, on modifierait alors les textes. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.)*

Réponse du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères et européennes Alain Juppé à la question de Michel Vauzelle sur politique de la Turquie dans les régions voisines de l'Europe et du Nord de l'Afrique – 4 octobre

« **Michel Vauzelle (PS)**: (...) Que pensez-vous de la politique de la Turquie dans les régions voisines de l'Europe et du Nord de l'Afrique, qui furent autrefois sous la tutelle de l'empire ottoman ?

(...)

Alain Juppé : (...) La Turquie est un pays puissant et un partenaire incontournable. Elle entend jouer un rôle et prend donc des initiatives, même si sa diplomatie est encore en devenir ; à l'origine, elle fut ainsi d'une grande prudence en Libye ; aujourd'hui que la situation évolue favorablement, elle se montre très présente. De fait, la liste des pays qui désiraient participer à la dernière conférence des amis de la Libye à

Paris n'a cessé de s'allonger – elle était sensiblement plus courte lors de la première conférence !

En Syrie, mon homologue turc m'a expliqué qu'il s'était entretenu pendant trois heures avec Bachar el-Assad pour tenter de le convaincre d'arrêter la répression et de lancer un programme de réformes. Le lendemain, plusieurs dizaines de personnes furent tuées à Damas et à Homs.

C'est par ailleurs sous ma présidence, je le rappelle, que l'UMP a pris position contre l'entrée de la Turquie au sein de l'Union. Il faut néanmoins continuer d'entretenir avec ce pays, qui est un partenaire incontournable, une relation étroite et constante. M. Erdogan vient enfin d'annoncer des sanctions de son pays contre la Syrie, ce dont je me réjouis.

Michel Vauzelle (PS) : Le modèle turc exerce une grande influence sur les élections tunisiennes.

Alain Juppé : C'est vrai, qu'il s'agisse du mode électoral ou de la ligne idéologique de certains partis. À la question de savoir s'il faut faire confiance aux islamistes, nos partenaires du Sud répondent souvent en citant l'exemple de l'AKP. Un parti peut faire référence à l'islam tout en respectant les règles du jeu démocratique ; nous devons en tout cas en faire le pari. (...) »

SENAT

Extrait du rapport fait au nom de la commission des finances sur le projet de loi de finances rectificative, adopté par l'Assemblée Nationale, pour 2011, par Mme Nicole BRICQ (PS), Sénatrice, Rapporteure générale, (maintien d'une structure Dexia SA) – 18 octobre

«

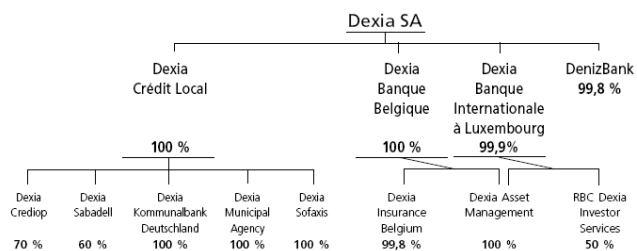
Dexia SA est une société holding qui détient quatre participations principales :

- Dexia Crédit Local (DCL) détenue à 100 % ;
- Dexia Banque Belgique (DBB) détenue à 100% ;
- Dexia Banque Internationale à Luxembourg (BIL) détenue à 99,9 % ;
- DenizBank, en Turquie, détenue à 99,8 %.

Par ailleurs, le groupe est présent dans trois métiers principaux :

- la banque de détail, au travers de DBB, de BIL et de DenizBank ;
- le financement du secteur public, notamment de l'économie locale, activité traditionnelle du Crédit local de France, devenu DCL ;
- la gestion d'actifs et le service aux investisseurs et aux assurances au travers de Dexia Asset Management, détenue à 100 % par DBB, et RBC Dexia Investor Services, détenue à 50 % par BIL.

ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ DU GROUPE DEXIA



(...) e) Le maintien d'une structure Dexia SA - DCL

Le plan adopté par le conseil d'administration du 9 octobre se limite pour l'instant aux éléments résumés ci-dessus. Pour autant, d'autres cessions d'actifs sont à prévoir à court et moyen terme, en particulier DenizBank en Turquie.

Votre rapporteure générale n'a pu obtenir d'informations plus précises sur les négociations en cours ou à venir en vue de sa cession. Toutefois, lors de son audition devant la commission des finances, Pierre Mariani, administrateur délégué de Dexia, a indiqué, lors de son audition devant la commission des finances, le 12 octobre, que la vente de la banque turque devrait se faire à un prix qu'il a qualifié de «correct». De fait, la Turquie constitue un marché à fort potentiel de croissance mais qui n'est pas exempt de risques aux yeux des analystes - il s'agissait d'ailleurs d'une priorité stratégique pour Dexia - et il est probable que DenizBank trouve facilement un repreneur. Une moins-value devrait toutefois être constatée dans les comptes de Dexia SA étant donné que celle-ci avait déboursé près de trois fois le montant des fonds propres de DenizBank lors de son acquisition.

Pierre Mariani a également ajouté que, s'agissant du reste « des mesures de cession d'actifs de différentes entités opérationnelles du groupe, elles font l'objet de discussions avec des investisseurs en vue d'une mise en oeuvre dans les meilleurs délais ».(...) »

Le rapport : [Cliquez ici](#)

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES

Point de presse sur l'aide française suite au séisme dans la région de Van – 28 octobre

« Pour faire face à aux conséquences du séisme dévastateur qui a frappé la région de Van et en concertation avec les autorités turques, la France a mis immédiatement en place un vol d'assistance humanitaire. L'A300 affrété par le ministère des Affaires étrangères et européennes s'est posé vers 3h du matin dans la nuit de mercredi à jeudi au nouveau centre logistique des secours d'Erzurum, qu'il a été le premier à utiliser. »

Le personnel du centre de crise du ministère des Affaires étrangères et européennes a été accueilli par ses homologues turcs ainsi que par les autorités locales et des membres du Croissant rouge, permettant un déchargement rapide des nombreuses tentes destinées aux familles sans abri que transportait l'appareil. Les tentes ont ensuite été acheminées par la route à Van.

La France prend toute sa part à l'effort international en soutien à la Turquie face à cette catastrophe, dans l'esprit de solidarité exprimé par le président de la République, le Premier ministre et le ministre d'État à la population et aux autorités turques. »

Déclaration du porte-parole sur l'aide française suite au séisme dans la région de Van – 26 octobre

« Dès l'annonce du séisme qui a ravagé l'est de la Turquie dimanche dernier, la France a proposé aux autorités turques d'apporter son aide aux rescapés. »

Face à l'ampleur de la catastrophe, et dans l'esprit de solidarité exprimé hier par la lettre de M. Alain Juppé à son homologue turc, nous préparons l'envoi d'un avion d'assistance humanitaire convoyant un lot important de grandes tentes familiales destinées aux personnes sans abris.

Le centre de crise met en place cet avion qui sera en mesure de quitter Paris dès demain à destination d'Erzurum, centre logistique des secours, en fonction de la planification définie par les autorités turques. »

Lettre du Ministre des Affaires étrangères et européennes, M. Alain Juppé au Ministre des Affaires étrangères, M. Ahmet Davutoğlu à la suite du tremblement de terre – 25 octobre

« Nous suivons avec beaucoup d'émotion l'aggravation du bilan des victimes du séisme en Turquie. Nous manifestons notre émotion devant cette catastrophe qui a plongé toute une ville turque dans la tragédie. C'est l'occasion pour nous de redire notre sympathie envers la population et les autorités turques, de manifester une fois de plus notre admiration et notre soutien pour les sauveteurs qui sont à l'œuvre et qui recherchent encore dans des conditions extrêmement difficiles des survivants. C'est dans ce cadre que nous vous donnons le texte d'une lettre que M. Alain Juppé a adressée à M. Davutoglu, son homologue turc pour lui marquer son soutien personnel et la solidarité du peuple français au peuple turc dans ces circonstances qui sont particulièrement tragiques. »

"[Monsieur le Ministre, cher Ahmet,]

J'ai pris connaissance avec une très vive émotion du lourd bilan provoqué par le tremblement de terre qui s'est produit hier dans la région de Van.

Dans ces circonstances particulièrement douloureuses, je tiens à vous exprimer tout mon soutien et à vous faire part de la solidarité du peuple français.

Mes pensées vont naturellement d'abord vers les familles des victimes, auxquelles je vous prie de bien vouloir transmettre mes condoléances les plus sincères. Je forme également des vœux de prompt rétablissement pour toutes les personnes qui ont été blessées au cours de ce séisme.

La France se tient naturellement aux côtés de la Turquie dans cette épreuve. Elle reste notamment à sa disposition pour lui apporter tout le renfort dont elle pourrait avoir besoin dans les prochains jours.

[Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma haute considération.]" »

Communiqué de presse sur les attaques du PKK – 19 octobre

« La France condamne avec la plus grande fermeté les attaques menées par le mouvement terroriste PKK le 19 octobre contre des postes militaires dans le sud est de la Turquie. Elles ont coûté la vie à 26 soldats turcs et en ont blessé au moins 18 autres, en plus de l'attentat commis la veille à Bitlis, qui a coûté la vie à 8 personnes.

La France exprime toute sa solidarité aux autorités turques et toute sa sympathie aux familles des victimes dans ce moment de douleur.

Les attaques terroristes de ces derniers jours ne font que renforcer la France dans sa volonté d'être aux côtés de la Turquie pour lutter contre le terrorisme, et pour soutenir ses efforts dans la recherche d'une solution politique à la question kurde.

La France réitère son appel aux représentants élus des populations turques d'origine kurde à prendre clairement leurs distances avec la violence terroriste du PKK. »

Point de presse concernant les déclarations de Nicolas Sarkozy pour la reconnaissance du "génocide arménien" par la Turquie – 7 octobre

« **Q** - Hier, le président de la République a demandé à la Turquie de reconnaître le génocide arménien. Est-ce que la France possède des mécanismes d'influence sur la Turquie pour l'obtenir ?

R - Le président de la République s'est exprimé. Je vous renvoie donc à ses propos. Il se trouve par ailleurs que M. Guéant, notre ministre de l'Intérieur est sur place aujourd'hui et a signé un accord important avec la Turquie. S'agissant des propos du président de la République, M. Guéant a dit : «Il convient de s'en tenir strictement aux propos du président de la République sans les interpréter». Je m'en tiendrai là. »

Point de presse sur les relations turco-chypriotes concernant l'exploration de gaz dans les zones maritimes à l'est de la Méditerranée – 4 octobre

« **Q** - Les déclarations turques sont montées en puissance. Les Turcs disent qu'ils veulent déployer des avions militaires, des chasseurs, etc en Chypre du nord et aussi déplacer d'importants moyens maritimes de guerre vers Chypre pour cette question d'exploration de gaz qui lie Chypre, Israël, et cet même des territoires libanais. Est-ce que l'Union européenne va être obligée de monter au créneau pour défendre les droits de la République de Chypre d'explorer du gaz dans ses propres eaux territoriales ou est-ce qu'on intervient auprès de la Turquie pour essayer de désamorcer cette crise ?

R - Il y a plusieurs dimensions dans la situation actuelle. Ce qui nous préoccupe d'abord c'est la détérioration, au cours des dernières semaines, des relations entre la Turquie et Israël. Nous jugeons cette évolution préoccupante et c'est pour cela qu'à plusieurs reprises nous avons appelé les uns et les autres à retrouver très vite la route du dialogue, les voies de l'apaisement et le chemin de la négociation.

S'agissant de Chypre, notre position est bien connue, c'est aussi celle de l'ensemble de l'Union européenne: en droit international, la France, comme l'Union européenne reconnaît la seule République de Chypre.

Le commissaire Füle, que nous allons accueillir ce soir au Quai d'Orsay, s'est prononcé la semaine dernière pour rappeler que les États membres de l'Union européenne ont le droit de signer des accords, à condition qu'ils représentent les acquis de l'Union européenne, qu'ils soient en ligne avec le droit international et, en particulier dans ce cas, avec la convention internationale sur le droit de la mer.

Nous souhaitons que ce soient par la négociation, par le dialogue, que la Turquie et Chypre trouvent rapidement un terrain d'entente et mettent fin à leur différend. »

Point de presse sur les litiges entre la Turquie et Chypre concernant les droits d'exploration du gaz dans les zones maritimes à l'est de la Méditerranée – 3 octobre

« **Q** - Pouvez-vous nous donner votre avis sur les litiges concernant les droits d'exploration du gaz dans les zones maritimes à l'est de la Méditerranée qui impliquent un membre de l'Union européenne Chypre, mais également la Turquie et Israël et un ami de la France, le Liban ?

R - La France partage la position exprimée, le 27 septembre dernier, par le commissaire européen, Stefan Füle, à ce sujet : les États membres ont le droit souverain de conclure des accords bilatéraux avec des pays tiers, en accord avec l'acquis de l'Union européenne et avec le droit international, en particulier la convention internationale sur le droit de la mer.

Dans le cadre du droit international, la France, comme l'Union européenne, reconnaît la seule République de Chypre.

Seul le dialogue permet de régler les différends. Nous regrettons toute déclaration ou action contraire à cette approche.

Point de presse sur les relations israélo-turques – 3 octobre

« **Q** - La tension entre la Turquie et Israël va crescendo et les informations parlent de manœuvres militaires navales dans l'Est de la Méditerranée: Est-ce que la France est préoccupée par cette tension ?

R - Comme nous l'avons déjà indiqué, la France est préoccupée par la détérioration des relations israélo-turques, et appelle plus que jamais ces deux pays à retrouver urgemment la voie du dialogue et de l'apaisement, dans l'intérêt de l'ensemble de la région. »

Point de presse sur la Turquie – Chypre – 23 septembre

« **Q** - Après la dispute territoriale dans les eaux au large de Chypre, du Liban et d'Israël, il y a aujourd'hui une crise entre la Turquie et Chypre. Quelle est la position de la France ?

R - Il faut respecter le droit international en la matière et les conventions des Nations unies sur le droit de la mer, qui déterminent et qui fixent avec beaucoup de précision les zones économiques exclusives pour chacun des États. Ce sont des règles universelles qui doivent être respectées par tous les États.

Q - Allons-nous vers une crise où la Turquie léserait un membre de l'Union européenne ?

R - Nous considérons que toute montée des tensions dans la région doit être évitée. Nous souhaitons qu'une solution conforme au droit international soit trouvée et que le droit international soit pleinement respecté.

Q - Cette affaire est traitée à Bruxelles ?

R - L'Union européenne, par la voix de Catherine Ashton, s'est exprimée à ce sujet. Elle appelle à l'apaisement. »

Point de presse sur les territoires palestiniens (critique par la Turquie) – 23 septembre

« (...) **Q** - La Turquie a été très critique aussi à l'égard de la position française en disant que c'était similaire au refus de l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne ? Que répondez-vous à la Turquie ?

R - Nous relevons que la démarche palestinienne à l'ONU et l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne sont deux processus bien distincts qui ne peuvent en aucun cas être comparés : d'un côté le problème du règlement d'un conflit qui perdure depuis 60 ans, et de l'autre un processus de négociation entre un État et l'Union européenne.

En ce qui concerne la Palestine, pour reprendre les termes du président de la République dans son discours du 21 septembre pour l'ouverture de la 66ème AGNU: un statut d'État observateur de la Palestine à l'ONU représenterait «une étape intermédiaire» et constituerait «un pas important»: «nous sortirions après 60 ans de l'immobilisme (...). Nous redonnerions un espoir aux Palestiniens en marquant des progrès vers le statut final.» (...) »

Point de presse sur la Turquie et Israël – 9 septembre

« **Q** - La Turquie a annoncé qu'elle allait faire accompagner les bateaux humanitaires par des navires de guerre. Quelle est votre réaction ?

R - Comme nous l'avons déjà indiqué, la France est préoccupée par la détérioration des relations israélo-turques, et appelle plus que jamais ces deux pays à retrouver urgemment la voie du dialogue et de l'apaisement, dans l'intérêt de l'ensemble de la région. »

Point de presse sur la Turquie et Israël – 5 septembre

« **Q** - Quelle est votre réaction après la détérioration des relations diplomatiques entre la Turquie et Israël a cause de l'enquête sur l'attaque israélienne contre le «Freedom Flotilla» en mai 2010 et la mort de neuf nationaux turcs ? Est-ce que la France a reçu une copie du rapport ou a connaissance de ses conclusions ?

R - La France regrette que les parties ne soient pas parvenues à un accord pour surmonter leurs différends, en dépit des efforts du Secrétaire général des Nations unies. Elle est préoccupée par la détérioration des relations israélo-turques et appelle ces deux pays à retrouver sans tarder la voie du dialogue et de l'apaisement.

Nous avons pris note des conclusions du rapport de la commission Palmer. Nous avons également noté que les auteurs du rapport soulignent que ce document reflète les vues du panel sur les événements et ne constitue pas une analyse juridique sur la légalité des actions entreprises.

Comme vous le savez, la France avait condamné l'opération militaire menée dans les eaux internationales au large de Gaza le 31 mai 2010 et l'usage disproportionné de la force par Israël.»

Point de presse sur la Turquie (opérations militaires en Irak) – 19 août

« **Q** - Une réaction au troisième jour d'opérations militaires turques en Irak ?

R - Nous soutenons pleinement la Turquie dans sa lutte contre le terrorisme du PKK, entité inscrite sur la liste des organisations terroristes de l'Union européenne.

Nous sommes attachés à l'unité, la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Irak. Il est nécessaire que les autorités turques et irakiennes poursuivent le dialogue engagé pour mettre un terme aux attaques du PKK depuis le territoire irakien.(...) »

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Déclaration du Ministre de la culture et de la communication, Frédéric Mitterrand sur la disparition de Göksin Sipahioglu – 5 octobre

« Avec Göksin Sipahioglu, disparaît un grand acteur du photojournalisme, fameux pour ses nombreux scoops à travers le monde, et pour son action éclatante à la tête de l'agence Sipa Press, qu'il fonda à Paris en 1973 et qu'il anima pendant trente ans.

Venu en 1966 de Turquie auréolé de toutes sortes d'actes de bravoure – dans le Sinaï et en Israël en 1956, en 1962 à Cuba pendant la crise des missiles, premier journaliste turc, aussi, à entrer en Chine - il importa à Paris sa fougue de patron de presse passionné, exerçant tous les métiers de directeur, rédacteur en chef, preneur d'images, détecteur de talents. Sous sa férule, Sipa est devenue pour de très nombreux talents une formidable école du métier, et l'une des trois grandes agences françaises de photojournalisme. Les nombreux journalistes qu'il a formés perdent un père irremplaçable. »

AMBASSADE DE FRANCE EN TURQUIE

Visite en Turquie du Ministre français de l'Intérieur, M. Claude Guéant – 6-7 Octobre

« Le Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-Mer, des Collectivités territoriales et de l'Immigration, M. Claude Guéant, s'est rendu à Ankara les 6 et 7 octobre 2011.

Lors de sa visite il a rencontré le Président Abdullah Gül, le Vice-Premier Ministre M. Beşir Atalay, le Ministre des Affaires Européennes M. Egemen Bağış ainsi que son homologue, M. Idris Naim Şahin.

A l'issue de cet entretien, les deux Ministres ont signé un accord de coopération en matière de sécurité intérieure. Cet accord permet de renforcer la lutte commune contre le crime organisé, le trafic de produits stupéfiants et le terrorisme.

Les deux Ministres se sont félicités de l'avancée que constitue la conclusion d'un tel accord qui témoigne de la volonté de la France comme de la Turquie d'intensifier leur coopération dans ces domaines.

Signature le 7 octobre d'un accord de sécurité intérieure entre le Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-Mer, des Collectivités territoriales et de l'immigration, M. Claude Guéant, et son homologue turc M. Idris Naim Şahin. »

La visite du ministre français des affaires étrangères Alain Juppé à l'occasion de la 4ème réunion du Groupe de contact pour la Libye à İstanbul - 15 juillet

« La quatrième réunion du Groupe de contact pour la Libye s'est tenue vendredi 15 juillet 2011 à Istanbul, sous la co-présidence de Son Excellence M. Ahmet Davutoğlu, Ministre des affaires étrangères de la République de Turquie, et de Son Excellence Cheikh Abdallah Bin Zayed Al Nahyan, Ministre des affaires étrangères des Emirats Arabes Unis. Alain Juppé, Ministre d'Etat, Ministre des affaires étrangères et européennes, représentait la France.

Le Groupe de contact assure le pilotage politique des opérations en cours en Libye pour protéger les populations civiles et prépare l'après-Kadhafi en associant tous les pays souhaitant y contribuer activement.

La réunion d'Istanbul a vu la reconnaissance par l'ensemble des participants du Conseil National de Transition comme l'autorité gouvernementale de la Libye. La nécessité du départ de Mouammar Kadhafi a été réaffirmée. »

Nomination de SEM Laurent Bili, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République française en Turquie

« Son Excellence Monsieur Laurent Bili, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République française, a présenté ses Lettres de créance à Son Excellence Monsieur Abdullah Gül, Président de la République de Turquie, le 5 juillet 2011 et succède ainsi à Son Excellence Monsieur Bernard Emié, qui avait quitté ses fonctions le 2 avril 2011.

Son Excellence Monsieur Laurent Bili, a également visité le Mausolée d'Atatürk où il a déposé une gerbe et signé le Livre d'Or. »

